

CE applique le principe de la stabilité relative dans l'octroi des contingents dans les eaux de ses États membres, elle a abandonné ce principe en ce qui a trait aux eaux sous la juridiction de l'OPANO en décidant unilatéralement de s'accorder des contingents plus élevés.

Quatrièmement, en tant qu'expression d'une préoccupation universelle, l'engagement de toutes les nations responsables envers le principe du développement durable est ignoré par la CE qui, en plus de prendre des quantités excessives de poisson, capture de grandes quantités de poissons immatures dans des zones de reproduction reconnues. Ceci donne un très mauvais exemple aux pays dont l'adhésion aux principes de développement durable est ardemment recherchée par la CE et le Canada en ce qui concerne les forêts tropicales, la désertification, la gestion des cours d'eau, la couche d'ozone et d'autres problèmes environnementaux.

Nous voulons simplement que la CE respecte les mesures de conservation adoptées par l'OPANO et qu'elle cesse de pêcher sans retenue dans le nord-ouest de l'Atlantique.

Il vaut sans doute la peine de souligner que des pays qui connaissent une situation interne des plus difficile, comme la Pologne, se sont engagés à respecter les principes de conservation des ressources qu'incarne l'OPANO. Il en va de même de l'URSS, du Japon, de la Norvège, de Cuba, de la République démocratique allemande, du Danemark au nom des îles Faeroe et du Groenland, ainsi que du Canada.

Selon la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, ou Commission Brundtland, le développement durable doit répondre aux besoins actuels sans mettre en jeu la capacité des générations futures de subvenir à leurs propres besoins. La CE met en jeu la capacité des générations actuelles et futures d'exploiter ces ressources halieutiques d'une façon durable.

Le Canada a engagé un dialogue politique sur cette question avec la Communauté européenne et ses États membres. Le premier ministre Brian Mulroney, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, le ministre des Pêches et des Océans, l'honorable Tom Siddon, et moi-même avons soulevé cette question avec la Commission et des ministres européens, et nous continuerons de le faire jusqu'à ce qu'elle soit réglée. La semaine prochaine, je livrerai le message du Canada aux ministres de la France et de l'Allemagne de l'Ouest.